

## Règlement de Psalmodia-KANTON BERN (valable dès février 2012)

L'année scolaire est divisée en deux semestres composés chacun de 18 semaines de cours. Le premier commence fin août et le second, début février.

Les vacances et congés correspondent en principe à ceux des écoles publiques du canton ou de la région. Aucun cours n'a lieu pendant les jours fériés officiels (Ascension, Pentecôte, etc..). L'inscription se fait au moyen du bulletin d'inscription ci-contre, dûment rempli et signé (par les parents pour les mineurs). Le planning des cours est à définir avec le/la professeur. La facture globale pour le semestre sera envoyée si possible avant le début des cours. Elle est payable, soit en une fois ou par mensualités (max. 4), dont la première est à verser dès réception de la facture et la dernière avant la fin du semestre.

Les personnes suivant plusieurs cours individuels, bénéficient d'un rabais de 10% sur le deuxième cours, 15% sur le troisième, 20% sur le quatrième, etc. De même, la deuxième personne d'une même famille bénéficie également de 10% de rabais sur le premier cours, 15% sur le deuxième, etc.. La troisième personne de la même famille bénéficie d'un rabais de 15%, sur son premier cours, etc.

Les leçons manquées par le professeur seront remplacées dans la mesure du possible, sinon remboursées. Celles manquées par l'élève ne seront ni remplacées, ni remboursées. Une déduction peut être accordée en cas d'absence prévisible (service militaire, accouchement, opération, etc.) ou en cas de maladie prolongée (plus de trois semaines) ou d'accident. Dans ces deux cas, un certificat médical est indispensable; le remboursement ne pourra se faire qu'à partir de la troisième semaine d'absence.

Par son inscription ou par sa présence au premier cours, l'élève s'engage pour un semestre entier. Il est tenu de payer la totalité de la facture, même s'il interrompt ses cours avant la fin du semestre. L'élève est automatiquement réinscrit pour le semestre suivant, s'il ne signale pas son désir d'arrêter ses cours (information par écrit/e-mail au secrétariat) au plus tard jusqu'au 15 juin avant le semestre qui commence en août de la même année ou au plus tard jusqu'au 15 décembre avant le semestre qui commence en février de l'année suivante.

La finance d'inscription pour chaque nouveau dossier est de CHF 50.-. Elle est aussi perçue pour les élèves qui suspendent les cours plus d'un semestre d'absence.

E-Mail: [psalmodia.be@psalmodia.net](mailto:psalmodia.be@psalmodia.net)

Home: [www.psalmodia.net](http://www.psalmodia.net) (Berne)

Bulletin d'inscription envoyer à : PSALMODIA Kanton Bern, c/o Martin Jufer, Sonrain 118 D, 4954 Wyssachen  
 ou par E-Mail (en format PDF rempli ou scanné en format JPEG/PDF): psalmodia.be@psalmodia.net

Nom:	Prénom:
Rue:	Code postal/Lieu:
Tél. Privé:	Tél. Prof. et/ou Mobile:
Année de naissance :	E-Mail:

Après avoir pris connaissance du règlement, **je m'inscris au(x) cours ou atelier(s) suivant(s) :**

<input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> collectif	Leçons par semestre	Durée par leçon	Lieu du cours/de l'atelier
Nom du/de la professeur avec qui j'ai pris contact :		Mon premier cours commence : <input type="checkbox"/> début du semestre <input type="checkbox"/> collectif avec: <input type="checkbox"/> ou à la date suivante :	
Date :	SIGNATURE (DES PARENTS POUR LES MINEURS) :		